

Bonjour madame Douillet,

il me semble que lorsque l'on est attaché au Morbihan, on y habite ....

Rien ne vous empêche de rouler à 110 sur autoroute. Je vous conseille donc de faire campagne auprès de nos concitoyens.

Vous me dites qu'ils y sont favorables donc il le feront naturellement nul besoin de les y contraindre par une loi ou un règlement.

Je dirai que l'argument financier que vous soulevez très justement, finira pas convaincre les plus récalcitrants.

Très cordialement Paul Molac.